

COMMUNE DE LA COTE D'AIME

PROCES VERBAL DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 13 FEVRIER 2009

Présents : OUDARD Michel - BONNET-EYMARD Xavier - COLLOMB Joël - COLLOMB Thierry - DOBIAS Serge - GIRARD Gilles - GIRARD Sylvie - JOVET Joël - JULIE Sonia - NULLANS Marie Paule - SILVESTRE Philippe - VIBERT Christian - VILLIEN Gisèle

Excusées : DHERIN Adéline - REGNAULT Florence

Absent : Néant

Secrétaire : Sonia JULIE

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Création d'un poste de Rédacteur Principal suite à l'avancement de grade de la secrétaire de mairie
 - Convention de mise à disposition de personnel pour le damage de la piste de luge.
- Accord du Conseil Municipal.

I - AFFAIRES GENERALES

1. Vote des comptes administratifs

Le Conseil Municipal approuve le résultat des comptes administratifs :

BUDGET PRINCIPAL

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement Exercice 2008	Résultat de l'exercice 2008	Résultat de clôture 2008
Investissement	- 172 620.61	0.00	411 761.59	- 106 056.95
Fonctionnement	229 645.10	229 645.10	271 272.20	271 272.20
TOTAL	57 024.49	229 645.10	683 033.79	165 215.25

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

	Résultat de clôture de	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2008	Résultat de clôture 2008
--	------------------------	----------------------------------	-----------------------------	--------------------------

	l'exercice précédent	Exercice 2008		
Investissement	- 61 180.84	0.00	259 626.30	- 17 475.70
Fonctionnement	143 368.02	143 368.02	84 052.15	84 052.15
TOTAL	82 187.18	143 368.02	175 574.15	66 576.45

REALISATIONS 2008

Budget eau et assainissement	
<ul style="list-style-type: none"> • Collecteur La Bergerie Montméry • Schéma directeur d'eau potable • Schéma directeur d'assainissement 	113 897.64 28 280.45 2 595.44
Budget communal	
<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'études PLU • Acquisitions et aménagement de terrains pour voirie • Travaux forestiers • Construction ossuaire (réalisé en 2007 mais facturé en 2008) • Informatique mairie • Diverses acquisitions (panneaux affichage, échafaudage, extincteurs, signalétique ...) • Aménagement combles mairie et travaux divers sur bâtiments • Voirie diverse, parkings, traversée de Prébérard 	7 028.29 9 025.74 2 347.50 6 290.96 2 983.05 9 625.35 22 511.80 235 876.17

2. Vote des subventions

Associations communales	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Association de parents d'élèves ➤ Association sportive scolaire ➤ CCAS ➤ Amicale des donneurs de sang ➤ Anciens combattants ➤ Club l'Amitié ➤ Club des Eclaireurs du Bresson ➤ Société de chasse ➤ Syndicat d'Initiative ➤ Association Cristal 	2 900 1 450 2 500 91 236 350 350 268 1 450 91
Associations hors commune – 25 €/enfant	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Judo club Tarentaise ➤ Association sportive d'Aime ➤ Club Eaux Vives ➤ Club de Luge ➤ Club les Archers de l'Edelweiss ➤ Association Enjeu Sport (vérifier nombre d'enfants) ➤ Association Vignes de Tarentaise 	325 925 175 100 75 350

3. Participation assainissement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 19 décembre 2008 qui revalorisait la taxe de raccordement au réseau d'assainissement.

Il convient dorénavant de l'appeler participation pour raccordement au réseau d'assainissement. Les coûts demeurent inchangés.

4. Détermination du nombre de places de stationnement pour les taxis

Les services de la préfecture demandent de fixer par délibération le nombre de places de stationnement sur la commune. Le Conseil Municipal confirme qu'il en existe trois.

5. Création d'un poste de Rédacteur Principal

Le Conseil Municipal donne son accord pour la création du poste correspondant suite à l'avancement de grade de la secrétaire de mairie.

6. Mise à disposition de personnel de la Communauté de Communes pour le damage de la piste de luge

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes du Canton d'Aime. Celle-ci met à disposition de la commune son personnel pour assurer le damage de la piste de luge au Pars.

II – URBANISME

7. Acquisition parcelle ZO 366 – Madame Maryse OLLINET

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Maryse OLLINET qui souhaite vendre sa parcelle ZO 366 à Pierrolaz, laquelle figure en emplacement réservé au PLU.

Le Conseil Municipal décide de l'acquisition de la parcelle ZO 366 à Pierrolaz, d'une superficie de 80 m², appartenant à Madame Maryse OLLINET et fixe le prix à 53.50 € le mètre carré.

8. Projet stationnements OPAC Pierrolaz

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les stationnements aux abords du projet de construction de maisons locatives ont été revus afin de s'intégrer au mieux dans le projet. Le Conseil Municipal donne son accord pour que la commune acquière auprès de l'OPAC l'aire de terrain correspondante aménagée en totalité (7 places de stationnement) pour un coût prévisionnel de 12 144 € TTC.

III – QUESTIONS DIVERSES

9. Communes forestières – Motion de soutien

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des Communes forestières qui souhaitent un soutien dans le cadre de restructurations au sein de l'Office National des Forêts. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

10. Mise en place de nouveaux containers pour les ordures ménagères

Il est prévu d'installer des containers semi-enterrés pour la collecte. Le Conseil Municipal réfléchit aux emplacements.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée.

La Côte d'Aime, le 16 février 2009

Le Maire,
M. OUDARD